

# Pétition en soutien de Paolo Persichetti, à 4 ans de son extradition

**amnistie@freeweb.org**

Nous, professeurs et collègues de l'Université de Paris 8 –Saint Denis, nous voulons manifester notre préoccupation quant aux dérives judiciaires qui ne cessent de frapper Paolo Persichetti, qui travaillait parmi nous au département de Sciences Politiques de la faculté de Paris 8. Paolo Persichetti a été extradé il y a désormais 4 ans, le 25 août 2002, en flagrante violation de la doctrine Mitterrand. Ayant accompli plusieurs années de prison en France et en Italie, Persichetti aurait droit à des permis de sortie et à un régime de semi-liberté.

Cependant, l'octroi de ces permis est à la discrétion du magistrat de surveillance de Viterbe : afin de formuler sa sentence, le juge a prétendu de lire le dernier texte publié par Persichetti, *Exil et Châtiment*, dans lequel il dévoile les coulisses de son extradition, et il formule des analyses historico-politiques sur son cas et sur la situation pénale italienne. Il y démontre qu'il a été otage des logiques policières de l'Etat italien, prétendant lui attribuer un rôle dans les « nouvelles Brigades Rouges », alors qu'il vivait depuis 11 ans en France. Sans surprise, la juge ne partage pas les analyses politiques de Persichetti. Soit. Or, ce qu'il est extrêmement grave, c'est le fait que le refus du permis est motivé non pas par une application des règles du droit, mais par le contenu des analyses et donc par les opinions politiques – et donc la libre pensée - du détenu.

*« La lecture des textes écrits par P.P. montre de toute évidence qu'il se considère appartenant à une partie politique (qu'il définit les "vaincus"), qu'il conçoit comme opposée à toutes les institutions publiques, accusées d'écrire l'histoire du côté des vainqueurs (...) Le persistant mépris de l'Etat de droit (...), même s'il est exprimé avec « une maturité qui lui permet d'exposer ses propres idées de manière à respecter les règles sociales »( comme il est correctement remarqué dans le rapport des opérateurs sociaux) ne peut pas se concilier ni avec le « partage des valeurs qui fondent le système juridico-démocratique italien » ni avec la prise en charge de ses responsabilités et une évaluation explicitement négative du meurtre commis (libre de toute autojustification de type sociologique), nécessaire à la formulation d'un jugement de révision critique. »*

Une telle attitude inquisitoriale contredit l'État de droit.

On essaye d'effacer le parcours critique et intellectuel de Paolo Persichetti, qui inclut la période de travail à la faculté de Paris 8 et qui se poursuit de nos jours. Paolo Persichetti travaille en fait à sa thèse de doctorat et collabore régulièrement au quotidien du parti de Rifondazione Comunista, *Liberazione*.

Dans *Exil et Châtiment*, Paolo Persichetti exprime le souhait que son témoignage « puisse contribuer au processus d'historicisation d'un passé qu'il est urgent de soustraire aux instrumentalisation politiques », pour parvenir à une « clôture définitive des résidus pénaux des années 70 et 80 ». Après 4 ans de traitements vexatoires à son égard, nous ne pouvons que nous joindre à son appel, en dénonçant cette situation intolérable. Nous lui exprimons notre soutien, et nous invitons quiconque a à cœur la liberté de pensée et les libertés publiques à se joindre à notre pétition.

Pour adhésions, envoyer prénom, nom et profession à : **amnistie@freeweb.org**

## **SIGNATAIRES**

1. Eric Lecerf, MCF en philosophie, Université de Paris 8
2. Daniel Bensaïd, département de philosophie, Paris 8
3. Stéphane Douailler, département de philosophie, Paris 8
4. Alain Brossat, département de philosophie, Paris 8
5. Zouzi-Chebbi Moamed Hassen, philosophe, poète, Paris 8
6. Driss Bellahcène, département de philosophie, Paris 8
7. Marielle Burkhalter MCF en philosophie, Paris 8
8. Michèle Riot-Sarcey, professeur, Université de Paris 8
9. Denis Berger, professeur, Université de Paris 8
10. Eleni Varikas, professeure, Université de Paris 8
11. Yves Sintomer, professeur de sociologie politique, de Paris 8
12. Jim Cohen, Dépt. de science politique, Paris 8
13. Gaël Villeneuve, doctorant en sociologie politique, Paris 8
14. Daniel Lindenberg, département de science politique, Paris 8.
15. Violaine Roussel, département de science politique de Paris 8
16. Hugo Moreno, département de science politique de Paris 8
17. Henri Maler, Maître de conférences de Science Politique à Paris8
18. Muhamedin Kullashi, département de philosophie, Paris 8
19. Michael Löwy Dir. de recherche émérite CNRS
20. Serge Pey, écrivain, poète, MCF université du Mirail
21. Philippe Corcuff, MCF à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon
22. Joëlle Marelli, traductrice
23. Janos Borovi, enseignant
24. Alain Raybaud écrivain
25. Sophie Levent, chargée de communication
26. Jean-Marc Levent, représentant
27. Frédérique Pressmann, réalisatrice
28. Fatima Sissani, journaliste
29. Sadri Khiari, membre du Mouvement des indigènes de la république, Paris
30. Franco Coppoli, COBAS Terni
31. Roberto Silvi, retraité
32. Janie Lacoste, retraitée
33. Chiara Bonfiglioli, étudiante
34. Cédric Durand, Économiste, Maître de Conférences, IUT A, Lyon 1.
35. Arianna Lodeserto, étudiante
36. M'Baïreh Lisette, Maire-adjoint, Fosses (95)
37. Lilian Mathieu, sociologue, Paris
38. Ivan Sainsaulieu, sociologue, LISE-CNRS